



DETARNET DDC

**ADDITIF CONCENTRÉ PROFESSIONNEL
DISPERSANT DÉSEMBOUANT pour
CIRCUITS D'EAU OUVERTS,
CIRCUITS de REFROIDISSEMENT ou de CHAUFFAGE.**

SPECIAL POUR CIRCUITS COMPORTANT DES BOUES JAUNES OU TERREUSES

PROPRIETES :

DETARNET DDC est un concentré miscible dans l'eau en toutes proportions, actif dans les eaux de différentes duretés, non moussant et qui possède un haut pouvoir dispersant fluidifiant des boues et sédiments inorganiques ou d'origines organiques.

DETARNET DDC décolmate les amas et dépôts sédimentés dans les canalisations des échangeurs, circuits eau chaude ou de chauffage, de climatisation, nettoie et lessive les parois et surfaces des canalisations et installations.

DETARNET DDC abaisse la viscosité des boues et améliore ainsi leur transfert dans le flux et leur évacuation lors des débourbages par les purges.

DETARNET DDC renferme des fonctions chélatantes actives, contre les dépôts de sels minéraux.

Nettoyant indispensable en PRÉVENTIF pour le lessivage des circuits neufs **avant** la première mise en service afin d'éliminer les salissures : matières organiques ou colloïdales biofilms microbiens, végétaux ou particules et hydroxydes métalliques provenant des matériaux, accessoires, vannes ou apportés lors des travaux de montages, (raccordements, filetages, soudures, etc...), à l'origine des formations des boues et des développements des microorganismes, bactéries, etc...

Nettoyant désembouant en CURATIF pour le nettoyage désembouage des circuits anciens : Avant renouvellement du produit de conditionnement ou traitement de circuits fermés (circuits de chauffage, de climatisation)

Ou avant désinfection de circuits ouverts tel que circuits E.C.S. (eau chaude sanitaire), lutte contre la légionellose.

COMPOSITION :

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	
Aspect	Liquide limpide
pH à 5%	9,50
Masse volumique	1128g/l +/- 20g
Parfum	Sans

Eléments de composition en conformité avec la liste de produits autorisés pour le nettoyage des surfaces et objets pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux. Arrêté du 8 septembre 1999 modifié.

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT
Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr



MODE D'EMPLOI :

DETARNET DDC s'utilise toujours dilué dans l'eau par incorporation directe dans l'installation pour lessivage/désembouage en circuit fermé ou à l'aide d'un groupe de détartrage dans le cas de circuits avec dépôts très denses et importants nécessitant une puissante action mécanique (tuyaux de grands diamètres dans locaux avec étages). Vérifier que l'installation comporte des purgeurs de dégazages automatiques en bon état de fonctionnement dans les points hauts de l'installation.

Opération de/désembouage : par circulation à l'aide d'une pompe de circulation ou d'un groupe de détartrage/désembouage approprié (grand débit, pression de refoulement élevée afin d'accélérer le lavage interne des surfaces et faciliter la dispersion dans le flux des particules adhérentes).

Évacuer la quantité d'eau nécessaire pour son remplacement par le volume correspondant en DESEMBOUANT.

Introduire généralement une concentration de 1 à 6 % (ne pas dépasser 10 %). Moduler selon la nature du circuit, son état de salissure ou la charge en boues inorganiques et organiques présentes.

Faire circuler pendant 24 à 48 heures, en élevant, selon le cas et possibilité, la température à 60 à 65 °C.

Procéder à intervalles réguliers, à une extraction par la vanne de purge, du bas du circuit suivi d'un ajout d'eau + additif pour compléter le niveau de l'installation.

En fin de nettoyage/désembouage, vider complètement l'installation, rincer et remettre en eau. Dans le cas de circuits fermés apporter l'additif de traitement PRÉVENTIF approprié pour sa protection. Dans le cas de circuit E.C.S. procéder à la désinfection.

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :

Préparation non soumise à l'étiquetage de nocivité/toxicité d'après le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).

PRÉCAUTIONS et CONTRE INDICATION :

CRAINT LE GEL : PROTÉGER DU GEL AU STOCKAGE.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Ne pas laisser à la portée des enfants. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Refermer l'emballage après chaque utilisation.

NOTA IMPORTANT : Produit à haute réserve d'alcalinité ; ne pas mettre à l'état pur au contact d'alliages légers, aluminium, zinc. Observer une dilution suffisante dans l'eau afin de ne pas excéder un PH de 8,5 à 9,0.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec les surfaces à traiter pour déterminer compatibilité, concentration et temps de contact appropriés.

Dans le cas de circuits d'eau raccordés sur la tuyauterie d'alimentation en eau potable, s'assurer de la présence d'un clapet anti-retour/disconnecteur approprié.

UFI : 8JS1-10TR-8001-5QJY